



Éditorial

Chères Tarnacoises, chers Tarnacois,

Avec la fin des couvre-feu et du port du masque en extérieur, nous allons enfin retrouver nos libertés et la vie sociale dont on a tant besoin ! Attention ! Continuons à toujours être prudents et vigilants...

Le mois de juin est marqué par ce double scrutin, les élections départementales et régionales.



Les enjeux de ce vote sont importants pour nos collectivités tout d'abord, car l'élu du canton est un des principaux interlocuteurs des maires. Il permet également de faire aboutir des projets avec l'aide du département et de la région.

Que Bordeaux nous semble loin ! Mais il faut se rappeler que la région Nouvelle-Aquitaine a permis à la commune de Tarnac d'avoir le tout premier Tiers-Lieu en milieu rural grâce à ses subventions.

Le département assure l'entretien et la réfection des routes départementales, subventionne les événements culturels et finance en partie certaines infrastructures communales.

Il intervient aussi dans l'exercice de la solidarité et dans l'accompagnement à domicile de nos aînés.

Ce double scrutin est important pour notre territoire !

François BOURROUX

Résultats des élections

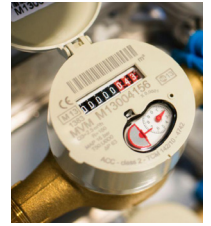
Le 1er tour s'est déroulé le 20 juin. Pour le 2e tour, le 27 juin 2021, sur 292 votants à Tarnac, 155 personnes se sont exprimées.

Pour les Départementales, Mme CORNELISSEN Jacqueline et M. PETIT Christophe ont obtenu 96 voix contre 54 pour Mme BEYNEL Liliane et M. BRUGERE Philippe.

Pour les Régionales, M. ROUSSET Alain a obtenu 52 voix ; M. FLORIAN Nicolas, 47 ; Mme DIAZ Edwige, 24 ; M. THIERRY Nicolas, 14 ; Mme DARRIEUSSECQ Geneviève, 9 voix.

Compteur d'eau

Pour la mise à jour du fichier de propriétaires de compteurs d'eau, nous invitons chaque nouvel acquéreur de maison à se faire connaître auprès de la mairie.



Vous avez la possibilité de régler vos factures par virement postal ou bancaire. Pour cela, adressez un RIB à la Mairie qui vous fera parvenir une autorisation de prélèvement à signer.

Fleurir la commune...

... Mais avec quelles fleurs ?

Notre commune a décidé de privilégier les plantes vivaces cette année. Le budget « fleurissement » est chaque année tout aussi important et en choisissant ce type de plantes, nous pourrions nous libérer de cet achat annuel pour orienter notre politique sur d'autres sujets, tels le fleurissement des hameaux, l'organisation de fêtes autour des fleurs, l'embellissement du cimetière ou l'achat de cache-containers... Les idées ne manquent pas !

Donc, restons patients, ces plantes ont besoin de temps pour s'installer et nous offrir leur plus belle floraison.

Afin de mettre toutes nos chances dans le développement de ces vivaces, nous avons acheté un nouveau terreau qui a la véritable qualité de retenir l'humidité du parterre. De plus, le broyage que nous avons ramené du site de la comcom, nous servira à conserver cette humidité, économiser les arrosages et restreindre les désherbages.



L'eau doit être un souci pour nous tous, et c'est en montrant l'exemple que nous espérons voir les Tarnacois prendre conscience qu'il faut dès maintenant agir.

École

Les jeux de l'école ne sont pas à la disposition de tous. Aucune personne n'est autorisée à les sortir du local où ils sont rangés. Merci aux parents d'avertir les enfants.



La municipalité précédente avait déposé un dossier de candidature au label « villes et villages étoilés » auprès de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).

La commune de Tarnac a donc été retenue avec 18 autres communes du Parc Naturel Régional de Millevaches et a obtenu 3 étoiles.

Ce label est le fruit d'un travail mené sur l'éclairage public notamment. Le remplacement d'anciennes ampoules trop coûteuses en énergie, et également l'extinction nocturne, ont permis de diminuer de 57% la facture d'électricité par rapport à 2019.

Quels projets pour la commune ?

Salle de soins

Comme vous le savez, les travaux de la salle de soins avancent. Nous tablons sur une ouverture début Septembre 2021.

Cimetière

Le cimetière communal est proche de la saturation, et ne dispose pas des nouvelles techniques d'inhumation, comme un jardin du souvenir, columbarium etc...

Nous avons donc décidé d'acquérir des terrains pour l'agrandissement du cimetière :

- achat d'une parcelle sous le cimetière actuel,
- aménagement d'une bande qui permettra le passage d'un véhicule,
- acquisition d'une partie de terrain qui nous permettra la réalisation d'un parking.



Un géomètre va faire les relevés pour permettre de faire les actes notariés.

La première phase débutera par la réalisation de la voirie et l'accessibilité à cet agrandissement, pour une estimation des travaux à 70 000 € subventionné à la hauteur de 25% (nous attendons la confirmation d'une subvention de 35% pour la DETR), ce qui ferait un financement sur fonds libres d'environ 35 000 €.

Voirie

Concernant la voirie, nous avons décidé cette année de faire de l'enrobé dans le hameau de Javaud et des travaux de gestion des eaux pluviales aux hameaux de Lacombe et de Broussas.

La remise en état des voies communales a été chiffrée. Le coût étant très important, nous avons décidé de pratiquer par tranches de façon à ce que chaque hameau puisse en bénéficier.

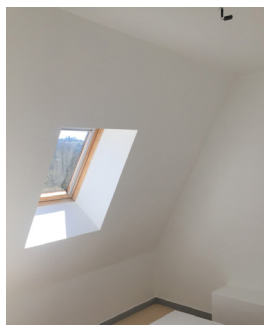
Ces trois interventions représentent 37 133,72 € HT, soit 44 560,47 € et sont prévues au budget en section d'investissement de la commune. La subvention annuelle de 12 800 € allouée par le Conseil départemental pour l'exercice 2021 sera utilisée dans le cadre de cette opération.



Logements

Deux logements sont actuellement en travaux car exigeant une remise en état importante.

Après estimation de ces travaux, nous avons décidé de les faire en régie, beaucoup plus économique pour la commune.



Wesley Sitruk, embauché depuis le 1er avril, redonne un nécessaire « coup de fraîcheur » à ces appartements communaux afin qu'ils puissent être remis à la location et ainsi permettre une rentrée d'argent supplémentaire sur le budget communal.

L'appartement au-dessus de la mairie, donnant sur la cour des Petites Maisons, est presque terminé : il ne reste plus que l'intervention du plombier pour la pose d'une cabine de douche, et l'aménagement de la cuisine.

Celui au-dessus de la salle des fêtes sera terminé cet été.



Camping

Nous allons reprendre à l'automne sa classification en deux étoiles, ce qui lui permettra d'avoir une meilleure visibilité auprès des touristes. C'est aussi une mise aux normes handicapés, une meilleure signalétique, et des aménagements de l'accueil et des sanitaires.

Thomas Lubrano a été embauché pour l'été afin de pallier le surplus d'activités lié à la saison.



Le PNR nous propose...

« Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin œuvre au quotidien pour la transition énergétique. Il vise à devenir un Territoire à Energie Positive (TEPOS) en réduisant les consommations d'énergie et en développant les énergies renouvelables en accord avec le paysage et le patrimoine local. »

Le simulateur solaire mis à disposition sur le site du PNR vous permet de connaître le **potentiel solaire de votre toiture**.

<https://pnr-millevaches.insunwetrust.solar/simulateur>



Achat groupé de cuves de récupération d'eau

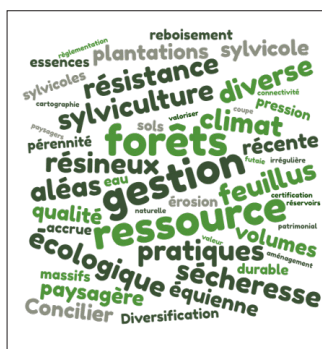
Onze cuves de 1000 L sont commandées grâce à l'achat groupé organisé par le PNR.

Merci à toutes les personnes qui ont répondu à cet appel, et qui, par cette action, entrent dans le mouvement « économisons l'eau ».

Renouvellement de la charte forestière du PNR – Consultation publique

Le PNR de Millevaches en Limousin porte depuis 2011 une charte forestière de territoire, programme d'actions co-construit avec les partenaires locaux.

La deuxième charte forestière de territoire s'étant terminée en 2020, le PNR a fait le choix de renouveler ce cadrage d'interventions mutualisées pour les 6 prochaines années.



La Charte Forestière de Territoire se veut être un outil de développement territorial durable qui doit intégrer une approche multifonctionnelle de la forêt avec a minima les composantes suivantes :

- Economique
- Social
- Environnemental

Un formulaire à destination du grand public est diffusé afin de collecter les attentes et ressentis des habitants du territoire : <https://forms.gle/acvPv6hNKnZwLebA6>

Il est également disponible sur le site du PNR :

<https://www.pnr-millevaches.fr/Consultation-publique-CFT>

IPNS

TARNAC – Mairie & Agence Postale
ouverts de 9h à 12h sauf mercredi et dimanche
tel. : 05 55 95 53 01 – fax : 05 55 95 18 37 – mairie.tarnac@orange.fr



L'Agence de l'eau Adour-Garonne, en collaboration avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières du Limousin, présente tout l'été l'exposition intercommunale « Vézère... une force, une âme », ainsi que de magnifiques panneaux éducatifs sur les eaux souterraines. Découvrez-les à Treignac, Lacelle et Tarnac !

Restauration du patrimoine communal

Où en est-on de la restauration de nos deux statues ?

Commentaire de M. Adrien Gaillard, restaurateur :

« La restauration du Calvaire (le Christ, saint Jean et la Vierge) est actuellement en cours à l'atelier d'Adrien Gaillard à Meymac. Ces sculptures en bois polychromé, classées au titre des monuments historiques, dateraient des XVII^e et XVIII^e siècles.

Leur état de conservation était très préoccupant : le bois présentait des traces d'infestation par des insectes xylophages (probablement encore actifs dans le bois). De ce fait, les parties d'aubier sont très affaiblies structurellement. En outre, la surface des sculptures est empoussiérée et encrassée. Les polychromies sont soulevées et de nombreuses écailles risquent de tomber.



Le travail de conservation-restauration a d'abord consisté en une désinsectisation du bois par privation d'oxygène (anoxie) puis par traitement chimique préventif. Après un dépoussiérage minutieux, des observations sous loupe, puis sous microscope ont été réalisées pour établir un constat d'état précis. Puis le bois vermoulu a été consolidé par injection de résine. Il s'agit d'un travail long, qui a nécessité de nombreux tests préalables, afin de déterminer le matériau le plus adapté. En effet, les produits utilisés en restauration sont formulés pour chaque œuvre en fonction du matériau d'origine, de son état de dégradation et de l'environnement dans lequel elle est conservée. Le bois ayant retrouvé une certaine solidité, le travail de restauration se concentre donc maintenant sur la surface des sculptures, à savoir le dégrasage des polychromies et leur consolidation. Cette restauration permettra une meilleure conservation des œuvres tout en améliorant leur état de présentation dans l'église. »

Nous espérons leur retour dans l'église en fin d'année !

Exposition d'été aux Petites Maisons

Notre première exposition est en place du jeudi 17 juin 2021 au lundi 12 juillet 2021.

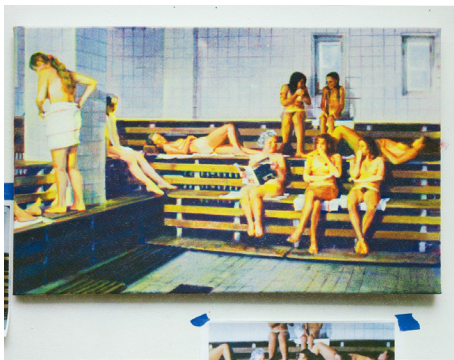
Notre partenariat avec le FRAC-Artothèque de Limoges nous permet d'exposer des œuvres internationales.

COLLECTION EN MOUVEMENT. Images en peinture
Nina CHILDRESS, Cyril DURET, Joan RABASCALL.

Œuvres des collections du FRAC-Artothèque Nouvelle-Aquitaine. Opération réalisée par le FRAC-Artothèque Nouvelle-Aquitaine pour le FACLim, et la commune de Tarnac. Ces œuvres sont visibles du 16 juin au 12 juillet, de 15 à 18h tous les jours sauf le mercredi.

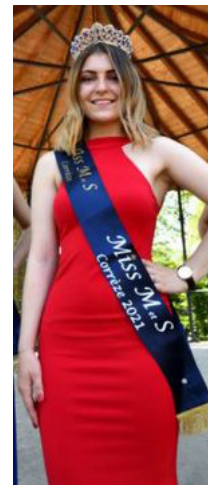
D'autres expositions suivront tout l'été. De nombreux artistes locaux viendront nous proposer leurs réalisations tout au long de la saison estivale. La visite est gratuite, n'hésitez pas à venir découvrir leur travail ! Les Petites maisons sont ouvertes de 15 à 18 h tous les jours à partir du 15 juillet.

Tous les détails seront à retrouver dans le bulletin d'été !



Une nouvelle Miss à Tarnac !

Camille Verdeaux, étudiante à Meymac et habitant le Pont Lagorce, a été élue première Miss M et S Corrèze (pour les jeunes filles mesurant moins de 1,70 m), le 2 mai dernier ! Toutes nos félicitations à ses parents également, Valérie et Fabrice.



Quel avenir pour notre Comité des Fêtes ?

Le Comité des Fêtes recherche activement un nouveau bureau pour son association. Toute personne intéressée peut contacter la Mairie.



Pneus usagés : rien ne se perd, tout se transforme !

Pour rappel, il est formellement interdit de jeter les pneus dans la nature, de les brûler à l'air libre ou de les déposer dans une décharge.

Alors, qu'en faire ?

La déchetterie de Treignac met désormais à votre disposition un éco bac à cet usage.

Rendez-vous aussi sur notre page Facebook dédiée : Service Déchets - CCV2M



Personne ne parle d'eux... Depuis le début de cette épidémie, ils ramassent les ordures ménagères de tous les habitants, malades ou pas. Ils sont au front, sans être protégés... Pensez à bien fermer vos sacs afin de mieux les préserver.

Respect à eux aussi...



Nous vous rappelons que les cartons doivent être dépliés et emmenés à la déchetterie. Les poubelles vertes doivent uniquement contenir des sacs fermés hermétiquement. Pensez aux éboueurs qui vident ces poubelles...

État civil

Décès :

Gérard MAZURIER le 09/05/2021 à 74 ans – Clermont-Ferrand

Eliane HUZEL le 25/06/2021 à 95 ans – Javaud

Fête de la Saint-Gilles

Afin d'organiser la fête de la Saint-Gilles, nous proposons à toute personne ayant envie d'être bénévole de venir à la réunion qui se tiendra le 9 juillet à 17h.



Un food truck à Tarnac

Tous les mardis soirs, l'épicerie-rôtisserie Harold Lefèvre viendra à Tarnac sur la place du Champ de Foire pour proposer ses plats à emporter (burgers régionaux, plats à thème...).

N'hésitez pas à commander au 06 58 04 76 29.

retrouvez toute l'actualité communale
sur www.vivreatarnac.fr